

Procès-Verbal

Bureau du 15 Décembre 2021 en visioconférence validé à l'unanimité en Bureau le 26-01-2022

Présents : Valérie CONTOZ, Frédéric TORES, Brigitte VINCENT, Paul ADAM, Marie-Jeanne BOULANGER, Hugo ANEST, Maurice PAQUET

Salarié invité : Olivier DAUBE

Absents excusés : Arnaud DUMONT et Adèle RABY.

Auteur :

Début de séance : 20h00

Ordre du jour :

- Point sur les finances : visite de la Commissaire aux Comptes, échanges avec M. PAQUET
 - Actualités générales
 - Actualité des secteurs
-

1. Point sur les finances et la trésorerie

La Commissaire aux Comptes (Mme TERQUEM) est venue sur site le 29-11 pour une pré-clôture ; elle a ainsi sondé :

- o Nos procédures d'achats (par questionnaire auprès du Président et de la secrétaire comptable)
- o Nos pièces comptables (justificatifs des achats, présence des pièces)

D'une manière générale, son constat est plutôt positif tant sur l'enregistrement et la justification de nos dépenses que sur la rigueur inhérente à ce travail (Catherine). Quelques détails sont encore perfectibles (indication des convives sur les notes de frais repas par exemple). Il est souhaitable également, selon elle, de proposer des formations à Catherine pour qu'elle continue à parfaire ses connaissances comptables et techniques (Excel, logiciel CEGID).

Nous en avons profité pour réinterroger avec elle nos procédures comptables :

- o Notre plan comptable analytique est trop fourni actuellement et de nombreux comptes ne sont pas ou peu utilisés, ce qui nuit à la lisibilité. Elle nous conseille donc de le réduire et de le millésimer (22-FOR-001 par exemple pour 2022, secteur formation, compte analytique 001).
- o Valorisation du bénévolat : c'est désormais une obligation d'intégrer dans nos comptes annuels cette valorisation de l'engagement bénévole (cf rapport financier 2020). Il faudra donc le prendre en compte dans nos comptes 2021.

- Nos procédures sont à écrire comme cela avait été demandé dans le rapport 2020 dans un règlement financier ou a minima dans un recueil des procédures afin de clarifier les circuits de validation et de paiement. Sur ce sujet, elle précise que Catherine ne peut pas signer les virements puisqu'elle saisit les pièces comptables par ailleurs (et qu'une erreur ne serait ainsi pas détectée).

Suite à l'élection de Maurice PAQUET, un point était organisé ce jour pour régler :

- Les éléments administratifs (ouverture d'un accès aux comptes, souscription des moyens de paiement)
- Les procédures financières : les circuits de validation restent identiques (Vice-présidents ou trésorier ou président), préparation des virements par Catherine, signature par Olivier (pour les virements inférieurs à 1000€) ou par Maurice / Hugo pour les autres virements. Ces éléments seront inscrits dans le recueil de procédures (voir ci-dessus)
- Les notes de frais : une étude sera menée pour doter la Ligue d'un outil digital qui permet d'éviter les nombreux mails de validation ; celui-ci devra faciliter le dépôt des pièces justificatives et un accès à la validation pour les élus dans un objectif de fluidification et de tracabilité.
- Un outil de suivi budgétaire (par extraction des données CEGID si c'est possible) afin d'améliorer le suivi et de mieux anticiper d'éventuels ajustements du budget
- Un atterrissage au 30-06 a été sollicité auprès du cabinet d'expertise comptable (coût : 1.800€ HT) afin d'anticiper d'éventuelles décisions pour l'exercice 2023 (et ne pas attendre le mois de janvier 2023).

2. Actualités générales

a. Conseil des Présidents de Ligue (CPL)

Le CPL du 30-11 avait pour objectif de repositionner les Ligues (et leurs Présidents) dans la dynamique fédérale et le processus démocratique de la FFBad.

b. Mesures sanitaires

Le contexte sanitaire se dégrade rapidement et le Gouvernement a modifié les mesures sanitaires liées à la pratique sportive :

- L'accueil du public est toujours possible (sans jauge) mais avec présentation du pass sanitaire et port du masque
- Les buvettes sont autorisées (protocole des hôtels & restaurants)
- Les moments conviviaux et festifs (type 3^{ème} mi-temps) sont à proscrire

Evidemment, et localement, des arrêtés peuvent venir limiter ou durcir ces mesures.

Par ailleurs, la FFBad a édité un protocole de reprise des activités qu'elle met à jour régulièrement ; ainsi se pose la question des cas contacts (notamment ceux qui vivent dans le même foyer qu'une personne infectée) : même en la présence d'un test négatif, la présence sur les terrains est à proscrire (puisque les mesures barrières – notamment le port du masque- ne peuvent être respectées durant la pratique).

c. Commission régionale des réclamations et litiges (CRRL)

La CRRL a été saisie à 2 reprises ces dernières semaines :

- Pour un litige départemental (RCF / Comité 75)
- Pour un litige suite à la J1 des ICR (Les Volants de Cergy)

La CRRL n'est pas complète, nous cherchons actuellement des membres susceptibles d'y siéger.

d. Accueil d'un alternant et d'une stagiaire

Nous avons finalement bouclé le processus de recrutement d'un alternant : il s'agit de **Mathieu MICHOT**, étudiant en bachelor (L3) à l'ESG. Son contrat démarrerait le 03-01 pour se terminer le 14-10-2022.

Nous procédons actuellement aux démarches administratives. Il travaillera exclusivement en soutien de Geoffrey sur la thématique de la diversité des pratiques.

Par ailleurs, nous avons été contacté par **Laureen MARCHAND**, ancienne badiste du 95. Elle a joué à un niveau national pendant plusieurs années et après avoir arrêté ses études d'ostéopathie, elle se réoriente sur un bachelors en management du sport. Elle cherche un stage de 6 mois à plein temps à compter du 03-01. Elle a un profil polyvalent qui lui permettra de soutenir les actions des opérations sportives et certains dossiers de la diversité des pratiques. Ce dernier recrutement n'était pas budgété mais l'opportunité est intéressante. Il faut compter un coût global d'environ 3.500€. Hugo propose de le valider en Bureau puis de le soumettre rapidement au CA. **Le bureau valide la démarche.**

e. Tenue des polistes

Ces tenues ont été remises aux joueurs en « petit comité » et par les encadrants. Joséphine était présente sur site et a pris toutes les photos nécessaires pour communiquer sur cet évènement. Pour rappel, ces tenues sont financées grâce aux achats de volants et à la dotation financière de notre fournisseur.

f. Chèques cadeaux salariés

Cette gratification n'avait pas été proposée aux salariés en 2020. Des chèques cadeaux (150€ / salarié) ont été remis aux salariés en cette fin d'année 2021.

3. Actualité des secteurs

a. Accès au haut-niveau (Paul ADAM)

- CIJ n°2 (18 et 19-12 à EZANVILLE) qualificatif pour le CEJ n°2. Des dysfonctionnements relevés par les techniciens dans les modalités de qualification ont été relevées. La FFBad doit se positionner afin que les Ligues ajustent leurs règlements
- Déplacements délégations Ligue Ile-de-France :
 - Pour le CEJ n°2 (janvier 2022)
 - Pour le Championnat de France Jeunes (mai 2022)
- Appel à candidatures (réservé aux techniciens) pour compléter les commissions liées aux opérations sportives (classements...). Cette démarche est étonnante et visiblement pas concertée avec le Président de la FFBad puisque ces commissions sont censées être déjà pourvues par des bénévoles.
- Intercomités : nous n'avons pas trouvé d'autre lieu pour accueillir cette manifestation, une réponse positive sera donc donnée au club de Mantes (78).

b. Formation (Marie-Jeanne BOULANGER)

- Le plan de formation est toujours en cours de finalisation
- Le secteur mettra en place une rencontre avec les formateurs pour renouer le lien avec nos intervenants

c. Diversité des pratiques (Hugo ANEST pour Arnaud DUMONT)

- Hugo a lancé officiellement les groupes de travail en prévenant tous les candidats
- Une opération en lien avec un Ballon pour l'insertion s'est déroulée à Paris le 25-11 (d'autres fédérations étaient présentes)

d. Opérations sportives (Hugo ANEST pour Adèle RABY)

- ICR :
 - Des remontées des clubs liées au COVID ont été effectuées ; Sarah a prévenu les capitaines d'équipe et aucun cluster n'est à déplorer
 - Des sanctions ont été prononcées à l'issue de la J1 suite aux nouvelles modalités de prise en compte des classements ayant engendré des problèmes de hiérarchie
- Régional Vétérans (4 et 5-12 à l'Hay-les-Roses) : moins de joueurs présents que les années précédentes mais un déroulement sans problématiques particulières.
- Intercomités : voir ci-dessus
- Coupe des entreprises : celle-ci pourrait avoir lieu les 26 et 27-03-2022 (demande faite à Saint-Cloud)

e. Secrétariat Général (Valérie CONTOZ)

- Valorisation des bénévoles : une relance sera faite aux comités pour les mérites fédéraux et médailles jeunesse et sport. Nous avons compilé les bénévoles récompensés par la FFBad ces 10 dernières années pour les relancer en priorité.
- Dotations textiles : un travail est mené avec Joséphine pour boucler ces dotations élues et salariées
- Préparation des déplacements de la délégation IDF (pour les France Jeunes en particulier)

f. CLOT (Hugo ANEST)

La CLOT n'a toujours pas de responsable. Hugo a sollicité Laurent SABATIER (77) qui donnera prochainement une réponse pour prendre cette responsabilité.

Prochain Bureau : mercredi 26-01-2022 à 20h00

FIN DE SEANCE A 22h00.